

NOM DE L'ASSOCIATION

ASSOCIATION DES COUREURS DE LOCHES

CANTON LOCHES

Nom du (de la) Conseiller(e) départemental(e) :

M. Mme

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° DE DOSSIER :

N° de Tiers :

Base :

Excel :

CP :

Publi :

G.A. :

Avant de retourner votre dossier :

- Complétez **toutes** les rubriques du dossier
- Présentez votre projet
- Joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal **récent** au nom exact de l'association
- Faire signer la déclaration sur l'honneur par le (la) Conseiller(e) départemental(e)

Joindre impérativement :

- Le dernier récépissé de déclaration préfecture de votre association en date
- Le récépissé de N° SIRENE ou SIRET et le code APE de votre association
Pour obtenir ce récépissé, adressez-vous à la Direction Régionale de l'INSEE (délais de 2 semaines) :
131 rue Faubourg Bannier 45034 Orléans Cédex 1
Tél. : (33) 02 47 38 52 52 - Fax. : (33) 02 38 69 52 00

Quelles démarches pour immatriculer une association ? (source INSEE)

Vous cherchez à immatriculer votre association au répertoire des entreprises et des établissements Sirene.

1. *Votre association est employeur de personnel salarié. L'inscription dans le répertoire Sirene doit alors être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) de l'Urssaf à laquelle sont versées les cotisations. Il transmettra la demande à l'Insee qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification.*
2. *Votre association n'est pas employeuse mais elle exerce des activités qui entraînent paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés. L'inscription doit alors être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) du centre des impôts auprès duquel sont faites les déclarations de chiffre d'affaires ou de bénéfices. Il transmettra la demande à l'Insee qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification.*
3. **Votre association n'est pas dans les deux cas précédents mais elle reçoit (ou souhaite recevoir) des subventions ou des paiements en provenance de l'État ou des collectivités territoriales. L'inscription doit alors être demandée directement par courrier à la direction régionale de l'Insee compétente pour votre département en joignant une copie des statuts de votre association et du récépissé de dépôt des statuts en préfecture. Nom de l'Association (nom complet pas de sigle)**

Nom de l'Association (nom complet pas de sigle) :

.....

Adresse du siège social de l'association :

Code Postal : Commune :

CANTON : Tél. (siège) :

Président(e) et/ou Directeur(trice) : M - Mme :

Tél. fixe ou portable privé :

E-mail :

Votre adresse :

Code Postal : Commune :

Et/ou autre contact :

M - Mme : Fonction :

Tél. fixe ou portable privé :

E-mail :

Votre adresse :

Code Postal : Commune :

Dernier numéro d'enregistrement en Préfecture* :

Date d'enregistrement en Préfecture :

Numéro SIRET (14 chiffres)* :

Code APE (4 chiffres et 1 lettre)* :

**Sans les justificatifs correspondants, la demande ne pourra pas être traitée.*

Objet de la demande :

Nom de la manifestation :

Budget de la manifestation : **Date :**

Lieu de la manifestation :

Montant de l'aide départementale sollicitée :

Signature du Président de l'Association :

Montant de l'aide départementale proposée :

Signature du Conseiller(e) départemental(e) :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Conseiller(e) départemental(e) du canton de

certifie sur l'honneur n'avoir aucun lien familial ou de proximité avec
l'Association ou l'Etablissement scolaire concerné par la présente demande

Fait à, le

Signature du (de la) Conseiller(e) départemental(e)

Conseil départemental d'Indre et Loire
Place de la préfecture - 37927 Tours cedex 9
Tél : 02 47 31 47 31 - Fax : 02 47 31 42 71
www.departement-touraine.fr